

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1918

Lyon 3e - Cession à titre onéreux d'un bien vacant et sans maître constituant un lot de copropriété à usage de logement et une cave situé 41 boulevard Eugène Deruelle au profit de M. Odar Ramazan. EI 03423 - N° inventaire 03423A001

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 15 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1918 - LYON 3E - CESSION A TITRE ONEREUX D'UN BIEN VACANT ET SANS MAITRE CONSTITUANT UN LOT DE COPROPRIETE A USAGE DE LOGEMENT ET UNE CAVE SITUE 41 BOULEVARD EUGENE DERUELLE AU PROFIT DE M. ODAR RAMAZAN. EI 03423 - N° INVENTAIRE 03423A001 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon, au terme d'une procédure d'acquisition de bien sans maître est devenue propriétaire d'un lot copropriété au sein d'un immeuble situé 41 boulevard Eugene Deruelle à Lyon 3^e.

Dans le cadre d'une gestion active de son patrimoine, elle souhaite procéder aujourd'hui à la cession de ce dernier dont la conservation dans le patrimoine communal ne présente pas d'intérêt avéré.

Le bien concerné est constitué au rez-de-chaussée de l'immeuble sus-visé, d'un local non aménagé mais identifié au règlement de copropriété comme étant à usage de logement d'une surface de 23,04 m² et une cave en sous-sol correspondant au lot 21 de la copropriété ainsi que les 22/700^{es} de la propriété du sol et des parties communes générales dudit immeuble.

A l'issue de négociations immobilières, M. ODAR Ramazan copropriétaire au sein de l'ensemble immobilier a proposé d'acquérir le lot précité et a formulé à ce titre une offre d'achat d'un montant de 36 000 euros conforme à l'avis de France domaine en date du 15 septembre 2015.

Il est précisé que l'acquéreur prendra en charge l'intégralité des frais liés à l'établissement de l'acte notarié.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'approuver la cession de ce lot au prix de 36 000 euros telles que les conditions figurent dans le compromis de vente joint au présent rapport.

Vu ledit compromis de vente ;

Vu l'avis de France domaine en date du 15 septembre 2015 ;

Vu l'avis favorable de M. le Maire du 3^e arrondissement en date du 3 février 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La cession du lot de copropriété correspondant à un local à usage de logement et d'une cave (lot numéro 21) situé 41 boulevard Eugène Deruelle à Lyon 3^e représentant les 22/700^{es} de la propriété du sol et des parties communes générales dudit immeuble au prix de 36 000 euros au profit de M. ODAR Ramazan est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer le compromis de vente aux conditions précitées et tout acte y afférent.

3. La prévision de la recette sera inscrite au budget Ville de Lyon et imputée à la nature comptable 024 fonction 01 de l'opération FONCESSI du programme FONCIERVDL.

4. La réalisation de cette recette sera imputée sur la nature comptable 775 fonction 020 de l'opération FONCESSI du programme FONCIERVDL.

5. La sortie du bien du patrimoine de la Ville de Lyon sera enregistrée conformément aux dispositions budgétaire et comptable de la M14 :

N° inventaire	Désignation	Surface m²	Compte nature	Montant €
03423A001	Local à usage de logement et cave – Lot 21	23,04	2138	36 000,00

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY